

POUR LE PEUPLE PALESTINIEN

LA MOBILISATION SE POURSUIT !

BOYCOTT et SANCTIONS contre ISRAËL !

L'Etat colonial israélien continue d'envahir, d'assassiner et d'occuper la Palestine. En violation totale du droit international, les Palestiniens de Gaza restent assiégés, au milieu de leurs maisons, hôpitaux, écoles...en ruines, assiégés par les chars, les navires de guerre et les drones israéliens. L'objectif **planifié** de cette politique criminelle et raciste de l'Etat sioniste est la poursuite du nettoyage ethnique commencé en 1947. C'est briser la résistance de tout un peuple luttant pour son indépendance et sa liberté. C'est empêcher toute avancée dans la construction d'une paix **juste**.

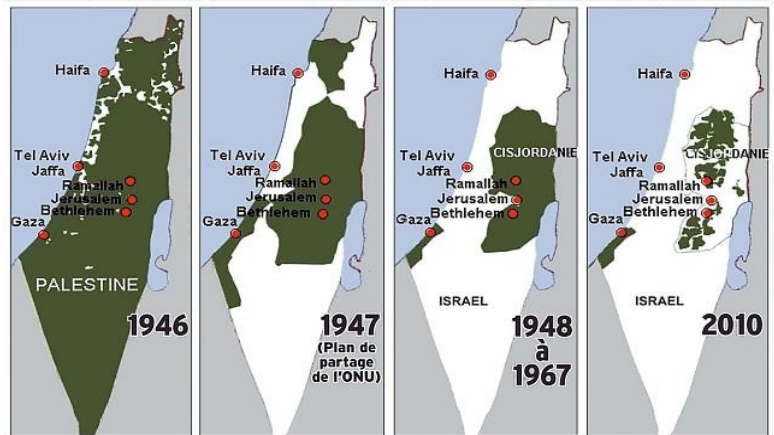
En refusant de prendre des sanctions contre un Etat qui viole, depuis sa création en 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le droit international, la 4^{ème} Convention de Genève et **TOUTES** les Résolutions de l'ONU, **c'est un permis de tuer permanent que les Etats-Unis, l'Europe, et la France délivrent à Israël**, alors que cet Etat terroriste poursuit une politique de colonisation, d'occupation et d'apartheid depuis toujours.

**OCCUPER EST UN CRIME !
 RESISTER EST UN DROIT !**

Le régime d'apartheid israélien,

c'est :

- le blocus illégal et criminel de Gaza,
- l'occupation militaire, la torture, les assassinats,
- près de 5000 prisonniers politiques palestiniens,
- le mur illégal de l'apartheid,
- la poursuite de la construction de colonies, le vol des terres, des ressources, de l'eau ...
- l'annexion illégale de Jérusalem



Malgré le soutien de la France aux autorités israéliennes d'extrême-droite, celui de la maire de Paris avec son opération "Paris-plage-Tel Aviv", ou la ministre Taubira qui criminalise les militants du boycott, les mobilisations de soutien au peuple palestinien continuent de se développer et la campagne internationale et pacifique **Boycott .Désinvestissement Sanctions (BDS)** remporte de très nombreux succès ! Après des années de lutte, la multinationale française Veolia vient de se désengager totalement d'Israël

L'AFPS 59/62 appelle à amplifier la campagne internationale du boycott total de l'Etat colonial israélien et exige des sanctions immédiates : **les Israéliens responsables des crimes commis en Palestine, notamment à Gaza doivent être traduits devant la Cour Pénale Internationale. Les Français soldats dans l'armée israélienne devront aussi être traduits devant la justice.**

Après la 1ère victoire remportée à Lille, avec le "gel" du jumelage Lille-Safed, l'AFPS 59/62 exige toujours la rupture avec la ville israélienne et la fin de son partenariat avec Haïfa, particulièrement touchée par la ségrégation et l'apartheid israélien.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS avec l'AFPS 59/62 **MARDI 29 SEPTEMBRE** : l'apartheid israélien sera au cœur de la conférence du **journaliste anglais Ben White** qui présentera son livre " *Etre Palestinien en Israël*". Il nous exposera la nature anti-démocratique de l'Etat d'Israël en tant qu'"Etat juif".



ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE NORD PAS-DE-CALAIS

L'association France Palestine Solidarité 59/62

Militants de l'Association France Palestine Solidarité, nous sommes des militants de la solidarité internationale, aux côtés de la résistance palestinienne et déterminés à faire connaître la réalité de la Palestine comme celle peuple palestinien, son histoire, ses richesses et sa culture.

Les Palestiniens nous disent souvent que leur espoir est aussi dans le soutien, partout dans le monde, de citoyens déterminés à exiger le respect du droit international et à lutter pour qu'Israël et ses alliés soient amenés à l'appliquer. Pour cela, bienvenue à l'AFPS !

Qu'est-ce que l'A.F.P.S. Nord-Pas de Calais ?

L'association nationale A.F.P.S., association loi 1901, a été fondée en mai 2001. L'A.F.P.S. 59/62 est née en janvier 2003. Constatant l'ampleur de l'injustice faite au peuple palestinien victime de la colonisation et de l'occupation militaire israélienne, soucieuse de rassembler les forces pour optimiser les efforts de solidarité en direction du peuple palestinien, l'AFPS Nord-Pas de Calais s'est fédérée des forces militantes et sympathisantes régionales de la cause palestinienne.

L'AFPS 59/62 exige :

La levée immédiate et sans condition du blocus illégal de Gaza ; l'arrêt immédiat de la colonisation ; le démantèlement de toutes les colonies et du mur d'annexion ; la fin de l'occupation ; la libération de tous les prisonniers palestiniens ; la création d'un État palestinien indépendant et souverain avec Jérusalem-Est pour capitale ; la reconnaissance du droit au retour des réfugiés (Résolution 194 de l'ONU) ; l'arrêt immédiat de toute collaboration avec Israël ; le **Boycott-Désinvestissement-Sanctions** contre Israël.

Je désire être informé des activités de l'AFPS Nord-Pas de Calais :

Nom - Prénom :

Adresse (postale ou électronique) :

Je désire adhérer à cette association. (à renvoyer au siège ou à l'adresse électronique)

A.F.P.S. 59/62 : MRES, 23 rue Gosselet, 59000 LILLE

Adresse contact : contact@nord-palestine.org Site : www.nord-palestine.org Facebook : AFPS 59/62
www.bdsfrance.fr



Résolution 3379

Assemblée Générale de l'ONU
10 novembre 1975
(abrogée en 1991 sous pression d'Israël)

Israël est un Etat colonial qui mène une politique d'apartheid et applique le terrorisme d'Etat.

DIRE LA VERITE, CONNAITRE LES DATES ET LES FAITS,
c'est connaître l'idéologie raciste du sionisme et faire référence au droit international

- **Art. 49-IVème convention de Genève** : la colonisation et l'occupation israéliennes sont illégales,
- **Résolution 194 de l'A G de l'ONU** : droit au retour des réfugiés palestiniens,
- **Résolution 242** de cette même Assemblée : retrait de l'armée israélienne des territoires occupés de Cisjordanie et de Jérusalem.
- **9 juillet 2004, la Cour Internationale de Justice**, saisie par l'Assemblée Générale de l'ONU, déclare le « mur de séparation » illégal.